

DELEGATION DE SIGNATURE

Pôle de Direction « Stratégie, Territoires, Affaires Médicales, Recherche »

Secrétariat Général, Communication
Coopérations Territoriales
Affaires Juridiques
Recherche - Innovation
Affaires Médicales
Qualité, Risques, Développement Durable, Relations avec les Usagers

Décision n° 2025-10

**LE DIRECTEUR GENERAL,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

Vu le Code de la santé publique, notamment pris en ses articles L. 6143-7 et suivants, et D. 6143-33 et suivants ;

Vu le Décret n°91-155 du 06 février 1991 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique hospitalière ;

Vu le Décret du Président de la République en date du 21 août 2023 nommant M. Didier RENAUT en qualité de Directeur Général du CHU Amiens-Picardie à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 août 2023 affectant M. Didier RENAUT au sein de la Direction commune constituée par le CHU Amiens-Picardie, le CH de Doullens, le CHI de Montdidier-Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu à compter du 06 septembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion des personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière en date du 6 novembre 2023 plaçant Mme Anne LANGELLIER en position de détachement pour une durée de quatre ans en qualité de Directrice Générale Adjointe du CHU Amiens-Picardie, du CH de Doullens, de l'Ehpad de Domart en Ponthieu et du CHI Montdidier-Roye à compter du 1^{er} novembre 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion des personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière en date du 8 décembre 2023 nommant Mme Sophie BORREL-RICHARD en qualité de Directrice Adjointe au CHU Amiens-Picardie, au CH de Doullens, au CHI de Montdidier-Roye et à l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu, à compter du 29 janvier 2024 ;

Vu la Note de service n°88/23 du 06 octobre 2023 relative à la prise de fonctions de Mme Sophie BORREL-RICHARD en qualité de Secrétaire Générale à compter du 29 janvier 2024 ;

Vu le Contrat de travail à durée indéterminée établi entre Mme Blandine BYHET-SAVARY et le CHU Amiens-Picardie à compter du 1^{er} novembre 2020 ;

Vu la prise de fonction de Mme Blandine BYHET-SAVARY en qualité de Directrice Adjointe en charge des Affaires Juridiques du CHU Amiens-Picardie à compter du 1^{er} novembre 2020 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 20 décembre 2022 nommant M. Martial ROUCOUT en qualité de Directeur des Soins au CHU Amiens-Picardie à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la Note de service n°171/22 du 2 janvier 2023 relative à la prise de fonction de M. Martial ROUCOUT en qualité de Directeur Délégué au Projet Médical et Soignant Partagé (PMSP) et aux Projets transversaux du GHT, et en charge de la Recherche Paramédicale et Territoriale à compter du 2 janvier 2023 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 30 janvier 2024 nommant M. Alexandre MONTEIRO en qualité de Directeur Adjoint au CHU Amiens-Picardie à compter du 25 mars 2024 ;

Vu la Note de service n°25/24 du 25 mars 2024 relative à la prise de fonctions de M. Alexandre MONTEIRO en qualité de Directeur des Affaires Médicales à compter du 25 mars 2024 ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion des personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière en date du 17 décembre 2024 affectant Mme Cécile DEBALME, Directrice Adjointe, au CHU Amiens-Picardie, au CH de Doullens, au CHI de Montdidier-Roye, et à l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu, à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

Vu la Note de service n°105-24 du 30 décembre 2024 relative à la prise de fonctions de Mme Cécile DEBALME en qualité de Directrice Adjointe au CHU Amiens-Picardie à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

Considérant l'Organigramme général de Direction ;

DECIDE :

Article 1^{er} - OBJET

La présente Décision précise les modalités de délégation de signature de M. Didier RENAUT, Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, établissement support du GHT « Somme Littoral Sud », en Direction commune avec le CH de Doullens, le CHI Montdidier Roye et l'EHPAD de Domart-en-Ponthieu.

Elle annule et remplace les précédentes délégations relatives au même domaine.

S'agissant d'une délégation de signature, le Directeur Général peut évoquer toute affaire relevant des matières ci-dessous. Le délégataire peut également soumettre au Directeur Général ou au Directeur Général Adjoint, tout dossier relevant de son domaine délégué qui nécessiterait un examen spécifique ou justifierait d'un visa par ses soins.

Article 2 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DU CHU AMIENS-PICARDIE

Délégation permanente est donnée à **Mme Anne LANGELLIER**, Directrice Générale Adjointe, Coordinatrice du Pôle de Direction « Stratégie, Territoires, Affaires Médicales, Recherche », à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion du Pôle et notamment de la Direction de la recherche et de l'innovation du CHU Amiens-Picardie:

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Anne LANGELLIER**, délégation de signature est donnée pour les documents de la Direction de la Recherche et de l'Innovation pour lesquels **Mme LANGELLIER** a délégation de signature, à **M Martial ROUCOUT**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 3 - DELEGATAIRES AU TITRE DU SECRETARIAT GENERAL ET DE LA COMMUNICATION DU CHU AMIENS-PICARDIE

Délégation permanente est donnée à **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, Directrice adjointe, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion du Secrétariat Général du CHU Amiens-Picardie et du GHT « Somme Littoral Sud » et de la



Communication.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels Mme BORREL-RICHARD a délégation de signature, à **Mme Anne LANGELLIER**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 4 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Délégation permanente est donnée à **Mme Blandine BYHET-SAVARY**, Directrice Adjointe, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion de la Direction des Affaires Juridiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Blandine BYHET-SAVARY**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **Mme BYHET-SAVARY** a délégation de signature, à **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, puis à **Mme Anne LANGELLIER**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 5 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES

Délégation permanente est donnée à **M. Alexandre MONTEIRO**, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion de la Direction des Affaires Médicales.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Alexandre MONTEIRO**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **M. MONTEIRO** a délégation de signature, à **Mme Anne LANGELLIER**, puis à **Mme Sophie BORREL-RICHARD**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 6 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA DIRECTION QUALITE, GESTION DES RISQUES, DEVELOPPEMENT DURABLE, RELATIONS AVEC LES USAGERS

Délégation permanente est donnée à **Mme Cécile DEBALME**, Directrice Adjointe, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion de la Direction Qualité, Gestion des risques Développement Durable, Relations avec les Usagers du CHUAP.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Cécile DEBALME**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **Mme DEBALME** a délégation de signature à **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, puis à **Mme Anne LANGELLIER**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 7 - DELEGATAIRES AU TITRE DE LA DIRECTION DES COOPERATIONS TERRITORIALES

Délégation permanente est donnée à **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom de **M. Didier RENAUT**, Directeur Général, tous les documents, actes et correspondances internes et externes relatifs à la gestion de la Direction des Coopération Territoriales.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, délégation de signature est donnée pour les documents pour lesquels **Mme BORREL-RICHARD** a délégation de signature à **M. Martial ROUCOUT**, puis à **Mme Anne LANGELLIER**.

La signature des délégataires devra être précédée de la mention « *Pour le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, et par délégation* » et préciser les fonctions, nom et prénom du signataire.

Article 8 - ECLUSIONS

Sont exclus de la présente délégation les actes suivants de gestion relatifs à leurs secteurs d'activités, ainsi qu'il est énoncé aux articles 2, 3, 4, 5, 6, et 7 :

- Les mémoires en réponse dans le cadre d'un contentieux
- Les sanctions disciplinaires
- Les actes et correspondances engageant le CHU dans ses relations avec :
 - Les autorités gouvernementales, les autorités administratives et judiciaires, les membres du corps préfectoral, les élus locaux et nationaux (y compris les réponses aux recommandations de recrutement), les autorités universitaires, les directeurs généraux de CHU et les Directeurs des établissements de santé partenaires qu'ils soient publics ou privés
 - Les Présidents, Vice-Présidents et membres des Conseils de surveillance
 - La presse écrite, audiovisuelle, internet
 - Les Présidents de CME et Directeurs des UFR

Article 9 - EFFET ET PUBLICITE

La présente décision de délégation de signature est applicable à compter de sa publication la rendant consultable.

Elle fera par ailleurs l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

Cette délégation est consentie pour le temps de l'affectation sur leur poste de **Mme Anne LANGELLIER**, Directrice Générale Adjointe, Coordinatrice du Pôle de Direction « Stratégie, Territoires, Affaires médicales, Recherche », **Mme Sophie BORREL-RICHARD**, Directrice Adjointe, Secrétaire Générale, **Mme Blandine BYHET-SAVARY**, Directrice des Affaires Juridiques, **M. Martial ROUCOUT**, Directeur Délégué au PMSP et aux projets transversaux du GHT, et en charge de la Recherche Paramédicale et Territoriale, **M. Alexandre MONTEIRO**, Directeur Adjoint, Directeur des Affaires Médicales, **Mme Cécile DEBALME**, Directrice Adjointe de la Qualité, des Risques, Développement Durable et Relations avec les Usagers.

Elle cessera automatiquement pour le ou les délégataire(s) concerné(s) en cas de changement d'affectation ou de départ de l'établissement.

Elle sera transmise aux Comptables des établissements, accompagnée du modèle de signature des délégataires.



Fait à Amiens, le 05 février 2025.

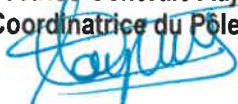
Le Directeur Général



Didier RENAUT



La Directrice Générale Adjointe
Coordnatrice du Pôle



Anne LANGEILLER

La Directrice Adjointe
Secrétaire Générale



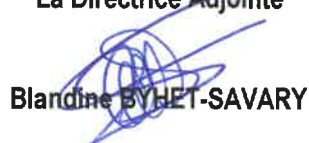
Sophie BORREL-RICHARD

Le Directeur Adjoint



Alexandre MONTEIRO

La Directrice Adjointe



Blandine BYHET-SAVARY

La Directrice Adjointe



Cécile DEBALME

Le Directeur des Soins



Martial ROUCOUT